



Commune de Val d'Illiez Canton du Valais

CADASTRE FORESTIER

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 20 FEV. 2002
PLAN N°22a

Délimitation du périmètre Relevé 1995 : James Médico / Hubert Rappo
Bureau de géomètres Vuadens S.A.

Mise en consultation : Limite de la forêt en dehors des zones à bâtir.

Mise à l'enquête : Limite de la forêt confinante à la zone à bâtir.

Pour approbation des délimitations forestières

L'inspecteur du 9^{ème} arrondissement

Monthey, novembre 1995
octobre 2001



P l a n 22 b

Monthey, août 1979